



Coûts, avantages et inconvénients des différents moyens de paiement

*Présentation de l'étude de la Banque nationale de Belgique
à la conférence de l'ESTA*

(Valence, le 15 mai 2006)

Historique de l'étude

- ❑ 9 février 2004: gentlemen's agreement relatif aux moyens de paiement
- ❑ demande d'un rapport par les ministres fédéraux des Finances, de l'Économie et de la Protection de la consommation
- ❑ organisation d'une concertation au sein du Steering Committee sur l'avenir des moyens de paiements
- ❑ 13 mai 2004: mise en place par le Steering Committee des groupes de travail chargés de l'étude

Méthodologie de l'étude

- ❑ Inspirée par le rapport néerlandais "Betalen kost geld"
- ❑ Le domaine d'analyse est délimité de la même façon:
 - seuls les coûts inhérents aux moyens de paiement utilisés dans les points de vente sont étudiés: la monnaie fiduciaire, le porte-monnaie électronique, la carte de débit et la carte de crédit
 - seuls les coûts macroéconomiques entrent en ligne de compte
- ❑ Se rapporte à l'année 2003

Données de base

Il convenait de mettre au point trois enquêtes concernant:

- ❑ les coûts liés aux moyens de paiement à charge du secteur financier
- ❑ les coûts inhérents aux moyens de paiement supportés par les points de vente
- ❑ l'utilisation des instruments de paiement par les consommateurs, afin de déterminer la fréquence d'utilisation de la monnaie fiduciaire

Coûts des instruments de paiement

(millions d'euros)

	Monnaie fiduciaire	Carte de débit	Porte-monnaie électronique	Carte de crédit	Total
1. Coûts totaux du secteur financier	724	144	15	76	959
2. Coûts totaux des instituts d'émission	47	-	-	-	47
3. Coûts totaux des points de vente	812	152	43	21	1.027
4. Coûts totaux (= de 1 à 3)	1.583	296	58	97	2.034

Source: NBB.

. -: Données non pertinentes.

Utilisation des instruments de paiement dans les points de vente

	Monnaie fiduciaire	Carte de débit	Porte-monnaie électronique	Carte de crédit	Total
1. Nombre de paiements (en millions)	2.970	539	107	37	3.653
2. Part des instruments de paiement respectifs (en p.c.)	81,3	14,8	2,9	1,0	100,0
3. Montants payés (en millions d'euros)	52.185	26.836	553	3.656	83.230
4. Part des instruments de paiement respectifs (en p.c.)	62,7	32,2	0,7	4,4	100,0
5. Montant moyen par transaction (= 3 / 1) (en euros)	17,57	49,81	5,15	99,02	22,78

Sources: enquête IPSOS, calculs BNB.

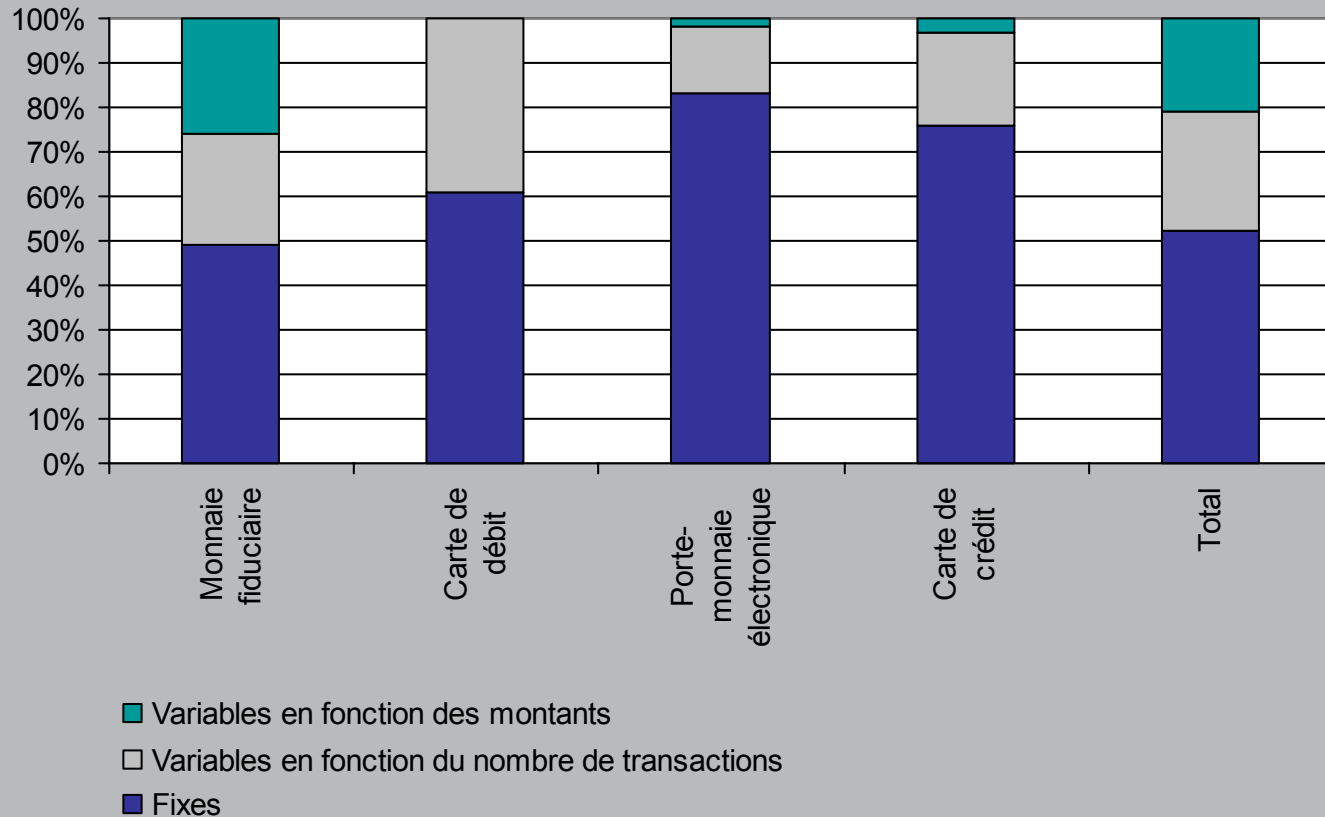
Indicateurs des instruments de paiement

(en euros)

	Monnaie fiduciaire	Carte de débit	Porte-monnaie électronique	Carte de crédit	Total
Coûts moyens totaux par transaction	0,53	0,55	0,54	2,62	0,56
Coûts moyens totaux par euro de chiffre d'affaires	0,03	0,01	0,10	0,03	0,02

Source: BNB.

Ventilation des coûts totaux des instruments de paiement (en p.c. du total)



Source: BNB.

Coûts variables des moyens de paiement

(en euros)

	Monnaie fiduciaire	Carte de débit	Porte-monnaie électronique	Carte de crédit
Coûts variables par transaction supplémentaire (α) ¹	0,1331	0,2139	0,0835	0,5575
Coûts variables par euro de chiffre d'affaires supplémentaire (β) ²	0,0079	...	0,0024	0,0009
Coûts variables par transaction moyenne ³	0,2718	0,2141	0,0960	0,6491

Source: BNB.

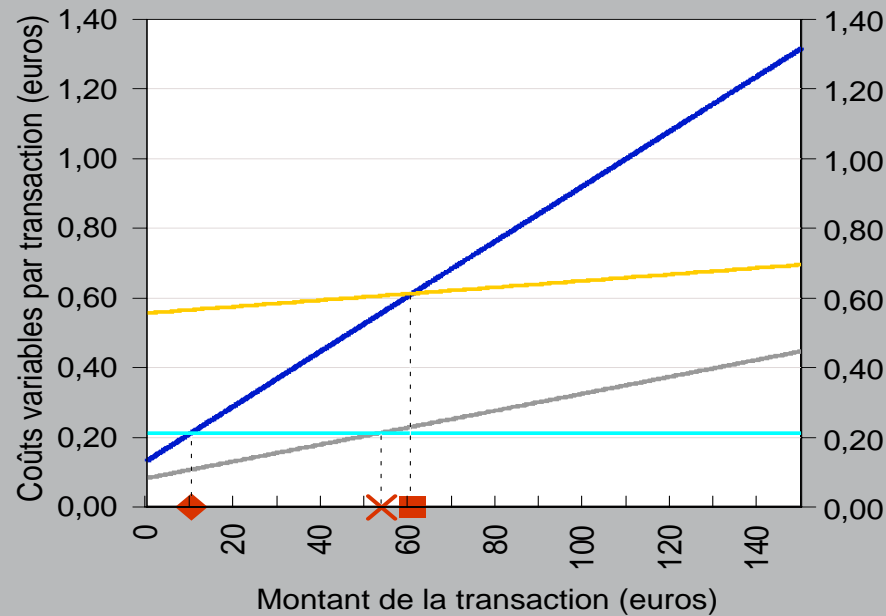
...: Données négligeables.

¹ Coûts variables en fonction du nombre de transactions divisés par le nombre de transactions.

² Coûts variables en fonction des montants divisés par le chiffre d'affaires global.

³ $\alpha + (\beta \times \text{montant moyen d'une transaction})$.

Coûts variables par transaction (en euros)



- Monnaie fiduciaire ◆ 10,24
- Carte de débit ✕ 53,74
- Porte-monnaie électronique ■ 60,88
- Carte de crédit

Scénario de substitution

	Monnaie fiduciaire	Carte de débit	Porte-monnaie électronique	Carte de crédit	Total
Variation du nombre de transactions (en millions)	-750	500	250	0	0
Économie (en millions d'euros)	189	-107	-24	0	58

Source: BNB.

Avantages et inconvénients des différents moyens de paiement

Les avantages et inconvénients non quantifiables sont:

- ❑ pertinents lors de l'évaluation des différents instruments de paiement
- ❑ complémentaires aux coûts mesurables
- ❑ évalués lors d'échanges de vues argumentés entre les membres du groupe de travail
- ❑ non classés suivant un quelconque ordre d'importance

Avantages de la monnaie fiduciaire

- ❑ acceptée universellement:
 - cours légal
 - absence de nécessité de disposer d'un terminal
- ❑ utilisée pour les opérations entre particuliers
- ❑ la confidentialité des transactions est garantie
- ❑ conduit difficilement au surendettement
- ❑ facteur d'intégration sociale
- ❑ génère peu de coûts

Avantages des instruments de paiement électroniques

- ❑ grande facilité d'utilisation et d'approvisionnement
- ❑ moins de risques en matière de sécurité et de vol
- ❑ laissent des traces: preuves en cas de litiges
- ❑ utiles dans la gestion financière des commerçants
 - reconciliation facile avec la comptabilité
 - compensation et créditation

Utilisation des instruments de paiement par secteur

(pourcentages du total des transactions réalisées dans chaque secteur)

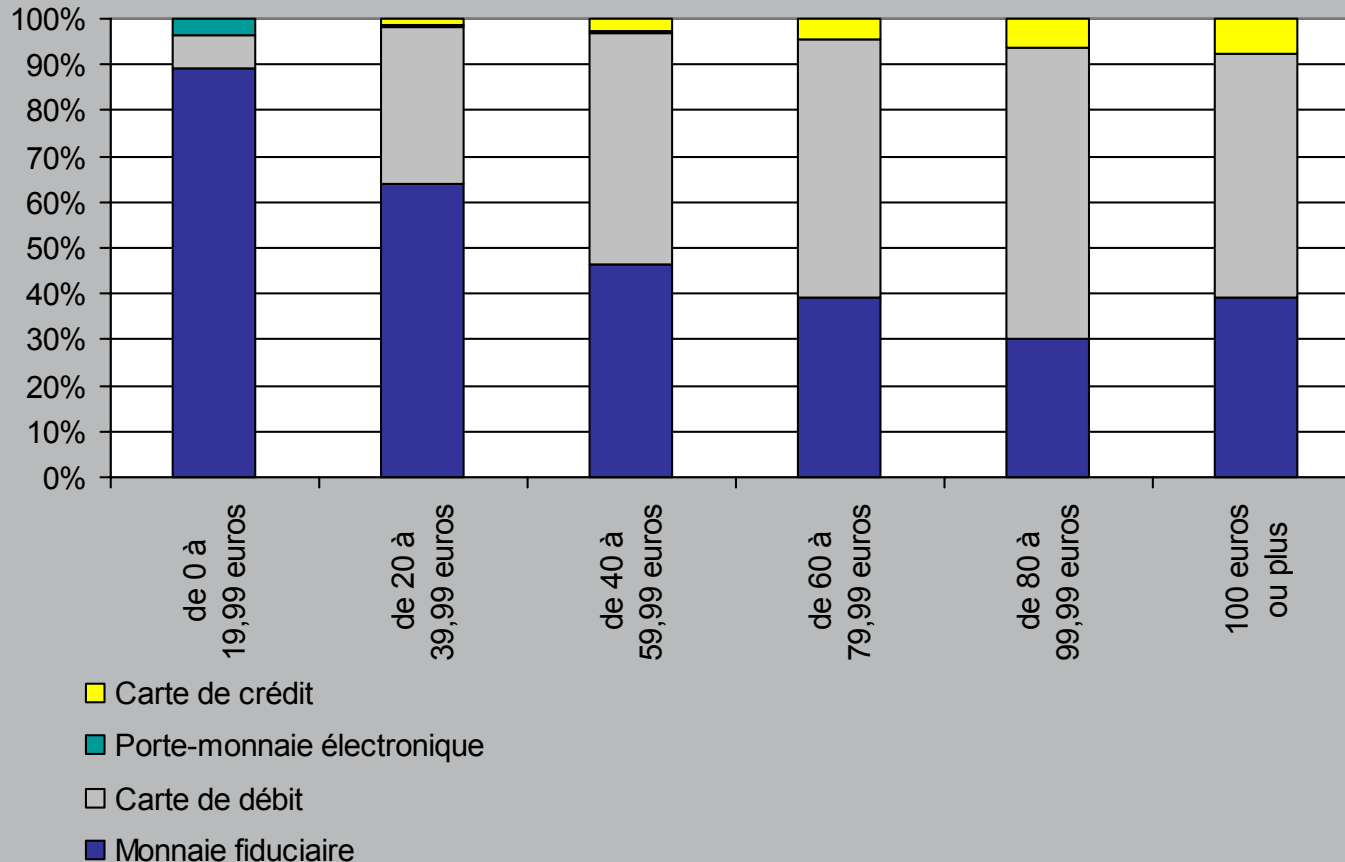
	Monnaie fiduciaire	Carte de débit	Porte-monnaie électronique	Carte de crédit	Virement	Autres ¹
Supermarchés	42,1	50,6	0,8	3,0	0,0	3,5
Commerces de détail et autres commerces spécialisés	77,9	16,3	3,2	1,4	0,4	0,9
Commerces de détail hors magasin	98,1	1,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Stations-service	40,6	52,9	0,6	2,6	1,5	1,8
Automates	84,4	0,7	13,0	1,2	0,0	0,7
Transports	89,8	1,2	2,8	0,0	1,4	4,7
Horeca	90,9	2,7	2,6	1,5	0,0	2,3
Loisirs	87,1	8,3	0,0	0,9	3,8	0,0
Soins personnels	88,3	10,0	0,0	0,0	0,0	1,7
Professions libérales	96,6	2,6	0,0	0,0	0,0	0,8
Person to person	92,4	0,0	0,0	0,0	6,9	0,7
Autres	38,1	6,6	2,0	0,4	50,6	2,3
Total des secteurs	70,6	21,1	2,4	1,6	2,4	1,8

Source: Enquête IPSOS, calculs BNB.

¹ Chèques-repas, cartes de paiement privées, etc.

Utilisation des instruments de paiement par tranche de montants

(pourcentages du total des transactions réalisées entre décembre 2004 et février 2005)



Source: Banksys, enquête IPSOS, calculs BNB.

Conclusion

- ❑ le consommateur doit pouvoir choisir librement: chaque instrument reste demandé
- ❑ la diversification des instruments est socialement justifiée car elle:
 - permet un règlement aussi souple que possible des transactions
 - fournit une possibilité de substitution

